



Déclaration liminaire CTL lundi 6 décembre 2021

Madame la Présidente,

Les récents événements survenus en Guadeloupe et Martinique nous ont tous interpellés. L'étincelle qui a mis le feu aux poudres est la suspension sans salaire des travailleurs de la santé non-vaccinés. Comme ici en métropole, de nombreux soignants ont vécu l'obligation vaccinale, assortie de menaces et de sanctions, comme une énième humiliation.

Et on les comprend !

L'État les a envoyés au front du Covid au péril de leur santé, sans leur fournir le matériel de protection élémentaire. Il a toujours refusé d'accorder les moyens nécessaires en matériel, en équipement et en personnel aux hôpitaux, et voilà qu'il s'érige en donneur de leçons et qu'il sanctionne ceux qui ne sont pas prêts à se faire vacciner en les suspendant sans salaire !

La vaccination est un moyen puissant pour combattre l'épidémie, mais les méthodes autoritaires qui l'accompagnent n'ont rien de sanitaire. Elles servent d'abord à mettre au pas les travailleurs et la population. De fait, la non-vaccination est devenue un nouveau motif de licenciement, une attaque anti-ouvrière de plus, c'est ce que combattent les travailleurs de la santé en Guadeloupe et en Martinique, et c'est bien légitime.

Parmi les raisons qui alimentent la révolte actuelle, on retrouve tous les ingrédients qui avaient déjà fait exploser la colère en 2009 avec le mouvement contre la « profitation » : l'extrême pauvreté, l'abandon et la déshérence d'une bonne partie de la jeunesse condamnée au chômage, les bas salaires, la vie chère et l'incurie de l'État.

La hausse des prix prend, aux Antilles, une tournure vertigineuse. Rien que le pain a augmenté de 68 % ! Tout cela avec des salaires et des pensions qui sont, comme en métropole, bloqués, quand ils ne sont pas baissés du fait de la suppression de certaines primes.

Si la cocotte-minute a explosé, Macron en est le responsable et, en envoyant des forces du Raid ou du GIGN, il ne fait que rajouter de l'huile sur le feu. La CGT condamne toutefois toute forme de violence.

Alors que seuls des embauches, des augmentations de salaire et leur indexation sur les prix, des moyens pour des services publics en déshérence sont nécessaires.

La situation en métropole, quant à elle, se dégrade de plus en plus : à la pauvreté, la précarité, les licenciements et les fermetures de lits dans les hôpitaux, qui n'ont cessé malgré la pandémie, s'ajoute le point d'indice des fonctionnaires toujours bloqué depuis de nombreuses années.

Pourtant, ici ou là les travailleurs entrent en lutte. Près d'ici à Valence les employés de LE-ROY MERLIN ont acquis une augmentation de salaire mensuelle de 65 euros après 15 jours de grève. Les employés de l'APFS (société privée chargée du contrôle des pas-

sagers) à l'aéroport de Lyon St Exupéry ont conservé la prime de 13^{ème} mois que l'employeur voulait leur retirer. Les bibliothécaires de GRENOBLE ont réussi, après plusieurs mois de mobilisation, à éloigner la menace de sanctions pour ne pas vérifier les passes sanitaires.

Dans notre sphère professionnelle, le Nouveau Réseau de proximité fait des ravages et les suppressions de postes continuent encore, et encore !

Alors oui, cette révolte sociale dans les Antilles sera source d'inspiration pour nous tous ici !

Pour en revenir à ce comité technique, c'est donc votre première réunion depuis votre arrivée à la tête de la DDFIP 07, il y a quelques jours.

La CGT vous souhaite la bienvenue, tout en réaffirmant notre opposition au Nouveau Réseau de Proximité.

Les représentants CGT n'ont siégé à aucun CTL concernant ce sujet, puisque dialogue, il n'y avait pas !

NRP, sujet que vous avez l'air de maîtriser comme l'indique votre « entretien » dans le dernier E-FIP.

La CGT espère donc qu'elle sera entendue désormais, comme lorsque nous demandions à ce que les réformes soient à minima suspendues en raison du contexte sanitaire.

En effet, les premières mises en place du Nouveau Réseau se sont soldées par des échecs.

Le SGC du sud Ardèche mis en place au 1^{er} janvier après un premier report du au Covid se solde par des manques d'effectifs, des agents en grande souffrance...

La suite n'est pas mieux pour le SGC d'Annonay avec des effectifs manquants, et une installation pas du tout optimale à son « ouverture » au 1^{er} septembre 2021.

Pour avoir discuté longuement avec les agents de ces structures, tous sont catastrophés de la Direction prise par la DGFIP et la DDFIP.

Les situations des autres nouveaux services, PUC et SPFE sont dans la même veine.

Bref nous n'allons pas rentrer dans les chiffres lors de cette déclaration, mais le NRP est simplement synonyme de dégradations de conditions de vie au travail, de souffrance au travail, et de missions que les agents n'arrivent plus à assurer totalement.

En clair, c'est une catastrophe !!!

Les agents des futurs services impactés, tels que les SIP de Privas, Le Teil, et le SIP-SIE d'Aubenas, les SIE de Privas, l'antenne Le Teil et le SIP-SIE AUBENAS, eux ne s'attendent pas à mieux, bien au contraire...

Ils vont changer de missions sans vraiment avoir leur mot à dire, et étant donné l'omerta désormais sur les mouvements d'affectation avec la disparation des CAPL, on peut se demander si les règles d'affectation et mutations sont bien respectées.

Certaines Directions font le choix de publier des mouvements d'affectation suite au NRP, et d'en informer aux préalables les toujours représentants des personnels (oui car certaines CAPL existent toujours). En Ardèche, rien... !

On sait proposer la dématérialisation aux usagers à la DGFIP, mais on n'envoie aucun document par mail sur ce sujet aux OS ...

Au final les agents comprennent désormais qu'ils ne sont que des pions, s'ils en doutaient, et que l'État se fout complètement d'eux...

Avec la mise en place de la rupture conventionnelle, beaucoup en ont profité en Ardèche pour essayer de fuir une administration qu'ils ne comprennent plus. Cela désorganisera un peu plus les services, mais on ne peut pas leur en vouloir...

Cela fait trop longtemps qu'on attend des revalorisations salariales, des recrutements à la hauteur de l'enjeu de nos missions...

Les derniers avantages (ou pas) que l'on avait avec la possibilité de partir en vacances pour pas trop cher dans des résidences EPAF, certes délabrées pour certaines (mais la faute à qui ?!), l'État les brade pour n'en garder que 5 pour lesquelles il est propriétaire, et bientôt les délégués à l'action sociale se retrouveront référents à distance...

Vive la proximité et l'humain !

On ne s'étendra pas plus, on aura bien l'occasion prochainement d'opposer nos points de vue lors des futures réunions, ou lors de mouvements de grève pour lesquels l'Ardèche sait toujours se mobiliser...

Ainsi la CGT Finances Publiques revendique et exige :

- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois,d'**
- **L'arrêt des réformes en cours (NRP, relocalisations, ...),**
- **L'arrêt des embauches de contractuels,**
- **La revalorisation du point d'indice,**
- **Le recrutement de titulaires à la hauteur des besoins,**
- **Le retrait de la loi de transformation de la fonction publique.**

Les élus CGT Finances Publiques 07

Julien PETIT
Valérie TANNAY
Hervé LE DALLIC
Pierre-Henri GACHE